



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Pyrénées

Pôle secrétariat Général

Tarbes, le 25/10/2023

Affaire suivie par :
Stéphane DARRE/Françoise AUDEVARD
Conseillers de prévention départementaux
Tél : 05 67 76 57 02/04
Mél : cprev65@ac-toulouse.fr

13 Rue Georges Magnoac
65016 TARBES

L'Inspectrice d'Académie
Directeur Académique des Services
Départementaux de l'Éducation Nationale
Des Hautes-Pyrénées

A

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale,
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école

Objet : rappel de la tenue des exercices de sécurité
Référence : [instruction du 12 avril 2017](#)
[circulaire n° 2015-205 du 25 novembre 2015](#)

Les écoles sont confrontées à des situations susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. Les attentats terroristes ont imposé d'ancrer la culture du risque dans nos pratiques professionnelles. Ainsi je vous invite à faire de la gestion de crise un axe prioritaire de travail dans vos écoles et établissements.

**Lors d'évènements majeurs, il vous appartiendra d'activer et d'adapter votre PPMS,
Plan Particulier de Mise en Sûreté**

L'existence d'un PPMS est obligatoire dans chaque école. Il constitue la meilleure réponse qui permet de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours. Le PPMS a vocation à faire face à deux types de risques : la menace d'attentat-intrusion et les risques majeurs naturels ou industriels.

A chaque risque majeur correspond une réaction adaptée, explicitée dans les textes cités en référence.

Je vous engage à mettre à profit votre exercice PPMS pour procéder à une sensibilisation aussi large que possible des élèves et de leurs familles aux risques majeurs afin de contribuer à la diffusion d'une culture commune.

Je vous rappelle **qu'au minimum** sont attendus :

- Un exercice incendie au mois de septembre et un autre au cours du 2^{ème} trimestre
- Un exercice PPMS AI attentat-intrusion avant les vacances de Noël
- Un exercice PPMS RNT risques naturels et technologiques au cours de l'année
- À chaque exercice réalisé, je vous demande également de renseigner le logiciel PGR prévention et gestion des risques via le portail [ARENA](#). Je vous demande également (si vous ne l'avez pas fait) d'envoyer votre guide PPMS AI avec l'annexe 4 renseignée à votre [APC](#), assistant de prévention de circonscription.

En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser :

- À votre [APC](#) assistant de prévention de circonscription
- Aux [CPD](#) conseillers de prévention départementaux : cprev65@ac-toulouse.fr
- À la [DARM](#) délégation académique aux risques majeurs pour le PPMS RNT : darm@ac-toulouse.fr
- À l'[EMS](#) équipe mobile de sécurité pour le PPMS AI : ems@ac-toulouse.fr

L'Inspectrice d'Académie

Anne MICHEL VAL